Les aides rééducatives (maîtres 6)

Elles s'adressent aux élèves qui rencontrent des difficultés :

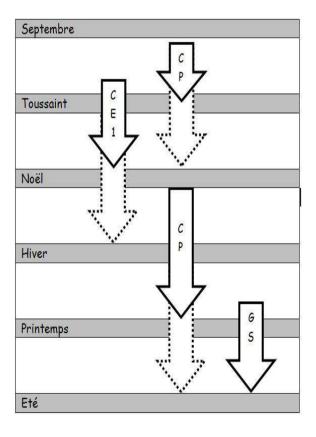
- De relation aux autres, aux objets, au langage...
- De désintérêt pour les apprentissages
- 🔖 D'une mauvaise image de soi.

Les missions:

- La prévention pour certains enfants de moyenne section
- La remédiation pour tous les cycles afin de restaurer le désir et le plaisir d'apprendre et l'estime de soi.

Les aides pédagogiques (maîtres E)

Elles s'adressent en priorité aux élèves de grande section, de CP et de CE1 qui rencontrent des difficultés d'apprentissage. Elles s'organiseront selon le calendrier ci-dessous. Nous attendons les demandes d'aide avant le vendredi 21 septembre pour les CE1, avant le vendredi 9 novembre pour les CP et avant le vendredi 5 avril pour les GS



Réseau d'Aides Spécialisées

Aux Elèves en Difficulté

Année 2018-2019



Secteur de Bergues/Crochte/Cappelle

3 03 28 68 12 22

Secteur de Hondschoote

2 03 28 68 34 76

Secteur de Coudekerque-Branche

2 03 28 27 14 48

Pour toute communication électronique, merci de vous référer au tableau des correspondants RASED.

Personnel du R.A.S.E.D.

Secteur de Bergues-Crochte-Cappelle

> Psychologue de l'Education Nationale :

Mme PIERENS murielle.lamoury@ac-lille.fr

- Enseignant spécialisé E
 M. DRIEUX frederic.drieux@ac-lille.fr
- Enseignante spécialisée G
 Mme DEHONDT nadia.dehondt@ac-lille.fr

Secteur de Hondschoote

- Psychologue de l'Education Nationale : Mme DUCROCQ corinne.adriansen@ac-lille.fr
- Enseignante spécialisée E Mme MOENECLAEY

lucile.moeneclaey@ac-lille.fr

Enseignante spécialisée G
 Mme BENOIT chantal1.benoit@ac-lille.fr

Secteur de Coudekerque Branche

- Psychologue de l'Education Nationale : Mme DEPECKER anne-sophi.depecker@ac-lille.fr
- Enseignants spécialisés E
 M. COUDEVILLE <u>thierry.coudeville@ac-lille.fr</u>

Mme MOENECLAEY

lucile.moeneclaey@ac-lille.fr

Enseignante spécialisée G
 Mme BENOIT chantal1.benoit@ac-lille.fr

La fiche de demande d'aides :

Les fiches de demandes d'aides peuvent être envoyées tout au long de l'année pour les trois cycles.

Psychologues de l'Education Nationale.

Leurs objectifs sont de favoriser la réussite des élèves, de prévenir les difficultés, de permettre la mise en place d'aides au bénéfice de tous.

Elles peuvent pratiquer des examens psychologiques, assurer des entretiens avec l'enfant, sa famille, le maître et/ou conseiller aux parents une consultation extérieure à l'école.

Elles interviennent dans l'orientation scolaire, réalisent les expertises nécessaires à la constitution des dossiers M.D.P.H et participent au suivi de la scolarisation des enfants en situation de handicap